



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **SÉGUR** **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS  
SÉGUR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

## INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

DOSSIER DE PRESSE  
VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021



## I ÉDITO



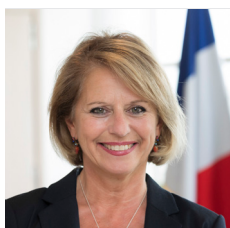
**Olivier Véran,**  
ministre des Solidarités  
et de la Santé

*Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après l'annonce du plan de relance des investissements Ségur avec une déconcentration déterminée, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2030.*

*Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale en Auvergne-Rhône-Alpes. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.*

*Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les 97 projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire en Auvergne-Rhône-Alpes aux besoins de santé identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.*

---



**Brigitte Bourguignon,**  
ministre déléguée  
auprès du ministre  
des Solidarités et de  
la Santé chargée de  
l'Autonomie

*La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.*



**Jean-Yves Grall,**  
directeur  
général de l'ARS  
Auvergne-Rhône-Alpes

*Le volet investissement du Ségur de la santé représente une formidable opportunité pour notre région. Son ampleur et la dynamique transversale qu'il permet d'impulser forment une occasion inédite pour accélérer la modernisation des établissements et accompagner la transformation de l'offre de santé, dans le prolongement des nombreuses actions déjà engagées au plus près des territoires.*

*La stratégie régionale d'investissement en Auvergne-Rhône-Alpes identifie les projets prioritaires qui contribueront à garantir au plus grand nombre un accès à des soins de qualité. Elle tient compte des nombreux contrastes qui caractérisent notre région, comportant des zones urbaines très denses, des territoires ruraux et isolés et des zones de montagne où la réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins est un enjeu fort. Ces projets d'ampleur et de maturité variables représentent chacun un enjeu stratégique dans l'offre de soins graduée et cohérente au sein de chaque territoire.*

*La préparation de cette stratégie a mobilisé tous les acteurs du système de santé, les instances de la démocratie sanitaire et les élus des territoires, à l'occasion de nombreuses rencontres. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires, représentants, élus pour leur engagement et leur contribution à l'élaboration de ce plan d'investissement. La poursuite de cette mobilisation collective nous permettra de concrétiser ces projets, au bénéfice des professionnels et des patients.*

# SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
PLUS DE 1,82 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8
QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES	9
ANNEXE	19

# **LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ**

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et les projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

# **LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE**

## **Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires**

L'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix d'une large concertation, engagée dès mai 2021, à l'échelle régionale, avec toutes les parties prenantes au système de santé réunies dans un comité régional de l'investissement, convié à deux reprises en mai et en octobre 2021.

Dans la deuxième plus grande région de France, composée de 12 départements, cette concertation se devait d'être également conduite au plus près des territoires. L'ARS a animé des séquences de concertation avec les 12 conseils territoriaux de santé (CTS) des départements de la région. Deux temps d'échanges ont été organisés, en présence du directeur général ou du directeur général adjoint de l'agence, et des acteurs des territoires pour débattre localement des priorités d'investissement proposées par l'ARS. Ces concertations ont eu lieu en juin-juillet puis en septembre-octobre 2021.

Par ses échanges réguliers avec les établissements de santé, l'ARS dispose en effet d'une très bonne connaissance des projets des établissements (via les plans globaux de financement pluriannuel – PGFP – notamment), parfois travaillés depuis longtemps par les équipes médico-soignantes, techniques et de gouvernance. La priorisation des projets a donc reposé sur la connaissance fine par l'ARS des réflexions engagées, le plan d'investissement du Ségur de la santé représentant un formidable accélérateur pour l'accompagnement de ces derniers. L'éligibilité des projets a été évaluée au regard de la pertinence du projet médical au cœur du projet d'investissement, du degré de maturité du projet et de la capacité de l'établissement à le mener à bien ainsi que de la soutenabilité financière pour l'établissement.

Un lien permanent a été fait avec les préfets dans le cadre général du plan France Relance, ainsi qu'avec le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes qui a exprimé le souhait de s'impliquer dans le financement de certains projets hospitaliers ou de e-santé.

Pour le champ du grand âge, la définition des projets prioritaires s'est également faite en pleine concertation avec les départements, chefs de file dans le domaine de l'autonomie ; cela afin de remonter pour chaque département une liste de projets retenus conjointement.

## **Les axes prioritaires de la stratégie régionale des investissements Ségur en Auvergne-Rhône-Alpes**

**La stratégie régionale d'investissement répond à cinq orientations stratégiques, définies en cohérence avec le projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028 :**

- conforter la gradation de l'offre de soins dans les territoires ;
- impulser l'évolution de la réponse aux besoins de soins non programmés ;
- consolider l'offre de soins spécialisée en cancérologie, en soins critiques, en santé mentale ;
- accompagner l'évolution de la dépendance et moderniser les Ehpad ;
- réduire la trace environnementale des activités du soin.

La gradation de l'offre de soins par territoire s'appuie sur des établissements de proximité modernisés, des établissements généraux combinant une offre de proximité et une offre de référence dans leur territoire et également sur les quatre centres hospitaliers universitaires garantissant une offre de recours ou de référence de haut niveau ainsi qu'un accès aux thérapeutiques et équipements de pointe. Cette organisation tient compte de l'ensemble de l'offre de soins hospitalière, qu'il s'agisse de l'offre publique, privée à but non lucratif et privée à but lucratif selon le niveau de réponse de chaque structure aux besoins du territoire et de son niveau d'expertise.

Dans le champ médico-social, la modernisation des Ehpad doit permettre de mieux concilier la qualité des lieux de vie et la médicalisation croissante. C'est aussi diversifier l'offre de prestations à destination des publics spécifiques et en soutien du domicile, ou encore réduire des inégalités territoriales en matière d'offre.

## **Une approche transversale à l'échelle des territoires pour une réponse cohérente aux problématiques de santé**

Le choix a été fait d'une approche transversale, sans silo, permettant de synchroniser des opérations sanitaires et médico-sociales prioritaires et de corriger les écarts de modernisation des structures constatés entre les territoires. Cette approche, sans « pré-fléchage » par territoire, type d'établissement ou encore d'activité de soins (médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, etc.) permettra de proposer aux projets identifiés un accompagnement véritablement significatif. Un nombre limité de projets portés par des établissements publics et privés a ainsi été priorisé pour une réponse cohérente dans les territoires.

La transversalité, la coordination des parcours supposent des moyens d'échanges dématérialisés et sécurisés entre l'ensemble des acteurs, dont l'utilisateur. Le défi réside dans le partage des informations, entre acteurs du domaine sanitaire ou médico-social et avec le patient. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes est engagée de longue date dans la mise en place de ces outils passerelles entre acteurs de la santé. Le Ségur numérique (financement à l'équipement et aux usages, ESMS numérique, Mon espace santé, cyber sécurité) est aussi un outil d'accélération du partage d'information entre établissements de santé, établissements et services médico-sociaux et professionnels de santé libéraux .

# PLUS DE 1,9 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**1,710**  
milliard d'euros  
d'investissement  
en région ARA , en  
mobilisant le fonds  
d'intervention  
régional de l'ARS

**63**  
hôpitaux  
**29**  
et au moins  
Ehpad dès 2021  
soutenus pour  
transformer  
l'offre dans  
les territoires

**196**  
millions d'euros  
d'investissement  
du quotidien  
pour tous les  
établissements  
de santé et pour  
les Ehpad

## LE TRAVAIL DES SOIGNANTS REVALORISÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plus de  
**109 000**  
sages-femmes, infirmiers,  
aides-soignants ou autres  
personnels non médicaux  
des établissements de  
santés revalorisés dès  
2020

**13 000**  
personnels des Ehpad  
publics revalorisés

**10 000**  
autres personnels du  
secteur médico-social  
en juin 2021

Plus de  
**11 000**  
médecins, pharmaciens  
et biologistes, et plus de  
3 800 internes

Plus de  
**9 350**  
étudiants en soins  
infirmiers, manipulateurs  
d'électroradiologie  
médicale, ergothérapeutes  
et masseurs-  
kinésithérapeutes  
revalorisés via les  
indemnités de stage



# QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES

## **MODERNISATION DU CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN**

### **Bourg-en-Bresse | Ain (01)**

Le centre psychothérapique de l'Ain (CPA), établissement départemental de santé mentale, est engagé dans un schéma directeur immobilier global consistant à construire de nouveaux bâtiments et à en moderniser d'autres, dans le but de regrouper des activités dispersées.

Sur le plan médical, le projet permet entre autres d'augmenter le capacitaire de l'unité de soins d'évaluation et d'orientation (USEO) de 12 à 16 lits, unité qui accueille le plus de patients en admission de nuit, en particulier en provenance des services d'urgences. Le bâtiment libéré par l'USEO permettra de réinstaller le service de pédopsychiatrie actuellement trop éloigné. L'HDJ et le CATTP pour adolescents pourront être regroupés dans ces mêmes locaux afin de faciliter l'accueil et la coordination.

Cette dynamique fait l'objet d'un accompagnement au titre du plan d'investissement du Ségur de la santé pour la rénovation et la restructuration lourde de plusieurs bâtiments : la construction d'un bâtiment pour l'unité de soins, d'évaluation et d'orientation pour améliorer l'accueil urgent, la construction du nouveau centre médico-psychologique de Bourg-en-Bresse, la rénovation profonde de plusieurs bâtiments avec regroupement des bâtiments d'un même secteur et développement d'activités de jour.

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**17.4 M€ TDC, avec une aide prévisionnelle de 3,5 M€**

## **RESTRUCTURATION D'UN HÔPITAL RÉFÉRENT SUR SON TERRITOIRE – LE CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE**

### **Moulins | Allier (03)**

Établissement référent du nord de l'Allier, le CH de Moulins Yzeure est le garant de l'accès aux soins dans son territoire. Le plan d'investissement du Ségur de la santé permet d'accompagner de manière significative le projet immobilier du site de Moulins du centre hospitalier. Le projet consiste à construire un nouveau bâtiment pour les activités d'urgence comportant une hélistation en réponse au nombre croissant de transports hélicoptérés depuis l'implantation d'un hélicoptère validée par l'ARS. Il s'agit également de restructurer en profondeur les locaux existants pour regrouper, mettre aux normes et moderniser les unités d'hospitalisation. Le projet améliorera de façon significative les conditions de prise en charge hôtelière et médico-soignante par la réorganisation envisagée ainsi que les conditions de travail des professionnels. La restructuration des activités de psychiatrie du site d'Yzeure est également inscrite dans la stratégie, pour la période 2026-2029, le projet restant à préciser.

**MONTANT DE L'OPÉRATION :**

**21,8 M€ TDC avec une aide prévisionnelle de 19,6 M€**

**Restauration des capacités financières : 4,2 M€**

## **LA MODERNISATION D'UN HÔPITAL DE PROXIMITÉ : CENTRE HOSPITALIER FERNAND LAFONT**

### **Le Cheylard | Ardèche (07)**

Le centre hospitalier du Cheylard en Ardèche est un hôpital de proximité en direction commune avec le CH de Valence. Il va bénéficier, dans le cadre du Ségur, d'une grande opération de modernisation touchant les trois secteurs de son activité : médecine, soins de suite et Ehpad. Sur les 134 lits, 81 seront reconstruits à neuf dans un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> et 53 réhabilités. La destruction d'un ancien bâtiment permettra de créer un espace d'agrément au cœur du site. Confronté aux difficultés d'accès aux soins dans ce secteur isolé, ainsi qu'au vieillissement des habitants, ce projet permettra de conforter l'offre de soins indispensable dans ce territoire tout en garantissant la qualité des soins (établissement certifié B par la Haute Autorité de santé – HAS). Le projet d'investissement s'inscrit dans le prolongement des actions engagées dans le cadre d'un projet médical ville-hôpital ambitieux dont la prise en charge des soins non programmés est une illustration.

**MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**20 M€ TDC avec 10 M€ d'aide au titre du Ségur**

**+ 0,4 M€ de restauration des capacités financières**

## **L'ASSAINISSEMENT DES CAPACITÉS FINANCIÈRES : CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR**

### **Aurillac | Cantal (15)**

Le centre hospitalier d'Aurillac, dans le Cantal, est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) Cantal, qui réunit les CH de Saint-Flour, Chaudes-Aigues, Murat, Condat, Mauriac et Aurillac.

Il vient d'achever le projet majeur de restructuration du plateau technique prévu dans le projet d'établissement 2016-2020, venant finaliser le schéma directeur antérieur. Ainsi, entre 2015 et 2019, l'effort d'investissement réalisé par le CH d'Aurillac est de 37,6 M€ (tous investissements confondus). Le financement de ces investissements s'est fait pour partie par des recours à l'emprunt, pour un montant global de 24,2 M€.

Cet investissement pèse sur les indicateurs financiers de l'établissement. Les indicateurs de la dette, notamment, sont fortement impactés : la durée apparente de la dette est ainsi passée de 5 ans à 27 ans entre 2015 et 2019.

La situation financière de l'établissement grève également sa capacité à autofinancer son investissement courant, et de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux emprunts.

L'assainissement financier prévisionnel du fait des aides à la restauration des capacités financières permettra au CH Henri Mondor de retrouver des marges de manœuvre destinées au financement des investissements courants.

#### **MONTANT D'AIDE AU TITRE DU SÉGUR :**

**8 M€ de restauration des capacités financières**

## **LA RECONSTRUCTION D'UN HÔPITAL ISOLÉ MAIS INDISPENSABLE : LE CENTRE HOSPITALIER DE DIE**

### **Die | Drôme (26)**

Le centre hospitalier de Die, situé dans le Vercors, doit être reconstruit avec sur un même site une hélisurface en contiguïté immédiate et un nouvel Ehpad de 85 lits. Ce projet immobilier viendra conforter le rôle du centre hospitalier dans une organisation graduée des soins en lien avec le centre hospitalier de Valence. Il complétera le processus de consolidation d'une offre de proximité autour des urgences, du centre de périnatalité de proximité et du scanner.

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**23 M€ TDC pour la reconstruction des activités sanitaires  
et du médico-social, avec 15 M€ d'aide au titre du Ségur  
+ 3,4 M€ de restauration des capacités financières**

## **LA POURSUITE DE LA TRANSFORMATION D'UN ÉTABLISSEMENT PIVOT DE LA RÉGION : LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE**

### **Valence | Drôme (26)**

La transformation du centre hospitalier de Valence pourra se poursuivre avec le lancement de la construction d'un nouveau plateau technique qui comportera une nouvelle stérilisation, un bloc opératoire de 16 salles d'opération dont une salle hybride permettant de combiner des gestes opératoires innovants de chirurgie et de radiologie, une réanimation et une unité de surveillance continue ainsi que l'hélistation en toiture, puis dans une deuxième phase la maternité. Ces évolutions permettront à l'établissement de consolider son rôle d'établissement de référence pour les départements de la Drôme et l'Ardèche.

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**50 M€ TDC avec 10 M€ d'aide à l'investissement au titre  
du Ségur + 25 M€ de restauration des capacités financières**

## **POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'HÔPITAL MICHALLON DU CHU GRENOBLE ALPES**

### **Grenoble | Isère (38)**

La modernisation du site Nord du CHU de Grenoble a été engagée *via* plusieurs opérations soutenues par l'État dans le cadre des plans d'investissement précédents. Le nouveau plateau technique est en cours de mise en service. Le nouveau plateau interventionnel, qui vise à rénover les blocs opératoires, sera finalisé d'ici 2025.

Le projet immobilier s'appuie sur ces premières opérations et sur le nouveau projet médical élaboré par le CHU autour d'une logique de parcours de prise en charge au sein d'instituts médico-soignants. Sur ces bases, le projet prévoit la rénovation du bâtiment Michallon, immeuble de grande hauteur, datant des années 70, grâce à une extension qui rend le phasage des travaux possible dans un bâtiment en activité.

Le projet prévoit ainsi la construction d'un bâtiment d'hospitalisation de 35 000 m<sup>2</sup> accueillant des unités d'hospitalisation et des activités ambulatoires et la rénovation des premiers étages du bâtiment Michallon. Il permettra d'améliorer les conditions de prise en charge en regroupant les activités par institut et en clarifiant les flux de patients sur le site et d'améliorer les conditions de travail des professionnels et des étudiants du CHU.

#### **MONTANT DE L'OPÉRATION :**

**457 M€ TDC avec une aide prévisionnelle : 283 M€  
dont 82 M€ de restauration des capacités financières**

## **LA RECONSTRUCTION DU PÔLE COUPLE-MÈRE-ENFANT DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE**

### **Saint-Étienne | Loire (42)**

Le projet du pôle couple-mère-enfant du CHU de Saint-Étienne est un projet ambitieux visant à renforcer son positionnement dans la filière de prise en charge gynécologie-obstétricale et périnatale comme établissement de recours pour le département et pour le GHT Loire, tout autant qu'établissement de proximité pour le bassin stéphanois. Il permettra également de conforter l'attractivité de l'établissement tant auprès des patients que des professionnels.

Le projet consiste à agrandir et moderniser le pôle existant sur le site de l'hôpital Nord du CHU dans une logique de parcours de prise en charge, en regroupant l'ensemble des activités pédiatriques sur le site.

Ce projet est la poursuite du schéma directeur immobilier engagé depuis plusieurs années et ayant bénéficié d'un accompagnement par l'ARS. Ces investissements pèsent sur les indicateurs financiers de l'établissement et grèvent sa capacité à s'autofinancer. La restauration des capacités financières permettra donc à l'établissement de retrouver des marges de manœuvre destinées au financement des investissements courants.

En parallèle, le CHU, à l'instar de nombreux autres établissements de santé et de collectivités territoriales, a contracté des emprunts structurés à risque. Ainsi, sur les 58 M€ de restauration des capacités financières allouées au CHU, 15 M€ sont destinés à compenser les surcoûts liés aux emprunts structurés.

Le plan d'investissement du Ségur permet ainsi d'accompagner le CHU pour lui permettre de poursuivre sa modernisation.

**MONTANT DE L'OPÉRATION :**

**68,3 M€ TDC avec 20 M€ d'aide**

**AUTRE MONTANT D'AIDE AU TITRE DU SÉCUR :**

**58,2 M€ de restauration des capacités financières**

## **LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SOINS DANS UNE OPÉRATION PUBLIC-PRIVÉ : INSTALLATION DE LA CLINIQUE BEAUREGARD SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER ÉMILE ROUX**

### **Le Puy-en-Velay | Haute-Loire (43)**

L'établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) Beauregard (groupe Korian) comprend un plateau technique destiné notamment à la réadaptation cardiaque. L'établissement est certifié A par la Haute Autorité de santé (HAS). Actuellement isolé, cet établissement va s'installer sur le site du centre hospitalier du Puy-en-Velay, permettant ainsi un renforcement de l'offre de soins et des collaborations public-privé. Dans le même temps, l'établissement va bénéficier d'une aide pour rénover lui aussi ses unités de SSR.

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT DE LA CLINIQUE BEAUREGARD :**

**6.6 M€ TDC avec une aide de 2 M€**

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT DU CENTRE HOSPITALIER ÉMILE ROUX :**

**3.3 M€ TDC avec une aide à l'investissement d'1 M€ et 2 M€ de restauration des capacités financières**

## **LA RECONSTRUCTION DE L'OFFRE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE DU CENTRE HOSPITALIER PAUL ARDIER**

### **Issoire | Puy-de-Dôme (63)**

Situé à proximité de Clermont-Ferrand, le centre hospitalier Paul Ardier joue un rôle dans la prise en charge de premier recours pour le sud du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire, bassin dynamique sur le plan démographique. L'établissement bénéficie du soutien résolu du CHU de Clermont-Ferrand et du GHT Territoires d'Auvergne. Les locaux de l'établissement sont cependant vétustes, les conditions d'hébergement insatisfaisantes et le service d'accueil des urgences sous dimensionné par rapport aux besoins. Le plan d'investissement du Ségur de la santé permet la modernisation des urgences, du plateau médico-technique et des services d'hospitalisation dont la gériatrie, mais aussi de reconstruire et regrouper les Ehpad du centre hospitalier dans une double opération sanitaire et médico-sociale.

#### **MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**44,2M€ TDC pour la partie sanitaire de l'opération avec  
39,8M€ d'aide à l'investissement au titre du Ségur + 1,5M€ de  
restauration des capacités financières**

## **LA RECONSTRUCTION ET L'EXTENSION DE L'EHPAD « AU FIL DE L'EAU » DE VOLVIC**

### **Volvic | Puy-de-Dôme (63)**

Le projet de reconstruction de l'Ehpad de Volvic est identifié depuis plusieurs années et bénéficie pleinement de l'effet levier que représente le Ségur investissement. L'objectif du projet est double : la reconstruction d'un Ehpad neuf et l'adaptation de l'offre aux besoins du territoire et à l'évolution de la dépendance.

Le projet concerne une capacité de 84 lits et permettra de créer 3 lits d'hébergement temporaire, 12 places de pôle activité et soins adaptés et 14 lits pour la prise en charge de personnes souffrant de troubles cognitifs, tous créés à l'occasion de la reconstruction.

Le projet permettra de disposer de locaux mieux adaptés, mieux sécurisés, améliorant les espaces d'accueil, de vie collective et quotidienne. Toutes les chambres, réparties sur deux niveaux, seront individuelles avec douche et d'une superficie d'environ 20 m<sup>2</sup>.

La localisation du projet assure son ouverture sur l'extérieur : environnement immédiat d'une zone résidentielle et verte, au voisinage d'un futur projet d'éco-quartier promu par la mairie, à proximité d'une crèche, à proximité de la maison médicale et des pompiers.

Une attention particulière a été portée au développement durable et à la performance énergétique.

**MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**11 M€ TDC**

**Financement au titre du PAI 2021 : 4,2 M€**

## **LA CRÉATION D'UN CENTRE DE PRÉVENTION ET D'AMBULATOIRE EN CANCÉROLOGIE – CENTRE LÉON BERARD**

### **Lyon | Rhône (69)**

Le Ségur permet d'aider le centre Léon Bérard dans la construction d'un espace dédié à l'ambulatorio, aux consultations et à la prévention, permettant ainsi d'accompagner l'évolution rapide des pratiques médicales dans ce domaine.

**MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**10 M€, avec 3 M€ d'aide à l'investissement au titre du Ségur**

## **LES INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN AU SERVICE DES PATIENTS ET DES SOIGNANTS : LE CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL ET DE RÉADAPTATION DES MASSUES (LA CROIX-ROUGE)**

### **Lyon | Rhône (69)**

En 2021, le centre médico-chirurgical des Massues, centre de référence en orthopédie et en rééducation, a reçu un crédit d'investissement du quotidien de 120 000 € qu'il a consacré à plusieurs enveloppes pour les patients et le personnel soignant :

- renouvellement de mobiliers (lits, chariots pour aide soignants hospitaliers, armoires à pharmacie, fauteuils et guéridons, chaises, chaises visiteurs, chaises pliantes, fauteuils club, matelas) et de mobiliers spécifiques de soins (fauteuil releveurs, fauteuil de douche, lève malades, guidon de transfert) ;
- matériel de rééducation : ergocycles, rampe de marche, barre médicale, presse horizontale et tapis de marche, tables de rééducation ;
- tractions orthopédiques, boîtes d'opération chirurgicales et moteurs ;
- électrocardiogrammes et tensiomètres électroniques ;
- centrale de surveillance de scopes de l'unité soins continus.

**MONTANT ALLOUÉ AU TITRE DU SÉGUR :**

**120 000 € d'investissement du quotidien**

**600 000 € de restauration des capacités financières**

## **LA POURSUITE DE LA RÉNOVATION D'AMPLEUR DE L'HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT**

### **Lyon | Rhône (69)**

Les Hospices civils de Lyon sont engagés dans une rénovation d'ampleur du site de l'hôpital Édouard Herriot (HEH). L'ambition du projet médical d'HEH porte à la fois sur la confirmation du positionnement du site en matière de recherche, d'innovation et de prises en charge spécialisées, mais également sur la prise en charge des pathologies chroniques et liées au vieillissement de la population.

Après la mise en service d'un nouveau plateau technique de référence (pavillon H) en 2018, l'objectif est de regrouper et de moderniser les unités d'hospitalisation et les secteurs ambulatoires. Le site actuel est en effet peu fonctionnel avec des parcours patients complexes, une dispersion des activités sur un terrain de dix hectares, des unités d'hospitalisation vétustes, mal dimensionnées et non ergonomiques. L'enjeu du projet consiste à donner de la lisibilité et de la cohérence à ce site bien connu des Lyonnais, à optimiser les parcours patients et soignants, à offrir un haut niveau de



qualité hôtelière et à améliorer la qualité et l'ergonomie de travail pour les professionnels. Le projet doit permettre à l'hôpital Édouard Herriot de rester une des références régionales alliant offre de soins de proximité et activités hospitalo-universitaires de recours.

**MONTANT D'OPÉRATION :**

**153,5 M€ DTC avec 50 M€ d'aide**

**AIDES SÉGUR RESTAURATION DES CAPACITÉS FINANCIÈRES :**

**156,7 M€**

## **LA RECONSTRUCTION D'UN HÔPITAL DE MONTAGNE : LE CENTRE HOSPITALIER DE LA VALLÉE DE LA MAURIENNE**

### **Saint-Jean-de-Maurienne | Savoie (73)**

Le centre hospitalier de la Vallée de la Maurienne (CHVM) résulte de la fusion du CH Saint-Jean-de-Maurienne et de l'hôpital local de Modane, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'établissement assure un rôle d'accès aux soins dans un territoire isolé et caractérisé par une offre de premier recours limitée. En tant qu'hôpital de Montagne, le CHVM est par ailleurs soumis à une forte saisonnalité de son activité, notamment en matière de traumatologie des activités de montagne.

Un projet majeur d'investissement est donc engagé pour la période 2021-2026, visant à améliorer la réponse aux besoins de soins de la population, permanente et saisonnière. Il comporte comme principales opérations, la reconstruction du service de médecine/unité de surveillance continue, la reconstruction de la stérilisation centrale et la réhabilitation du bloc opératoire.

**MONTANT D'INVESTISSEMENT :**

**16,5 M€ TDC pour l'ensemble des opérations,  
avec 14,9 M€ d'aide au titre du Ségur + 5,7 M€ de restauration  
des capacités financières**

## **L'ADAPTATION DU PLATEAU TECHNIQUE D'UN HÔPITAL DYNAMIQUE : LE CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN**

### **Contamine-sur-arve | Haute-Savoie (74)**

Le centre hospitalier Alpes Léman (CHAL) est installé dans le bassin très dynamique du Génevois, il est aussi l'établissement support du GHT Léman-Mont Blanc qui rassemble sept établissements (centre hospitalier du Léman, hôpitaux pays du Mont-blanc, EPSM de la vallée de l'Arve, hôpital Andrevetan, hôpitaux de Régnier et Dufresne Sommelier).

Le CHAL connaît une progression d'activité continue et forte dans de nombreux domaines d'activités (urgences, bloc opératoire, obstétrique-maternité), qui rend indispensable l'adaptation de son plateau technique et de son secteur naissance.

Le projet immobilier porte ainsi sur la modernisation des urgences, du bloc opératoire avec création d'une salle hybride pour la chirurgie endo-vasculaire, du bloc obstétrical et du laboratoire.

#### **MONTANT D'OPÉRATION :**

**16 M€ TDC avec 2 M€ d'aide + 37,2 M€ de restauration des capacités financières**

# ANNEXE : LISTE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU SÉGUR PAR DÉPARTEMENT

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
01	CH BELLEY	Restauration des capacités financières	8,0 M€
	CH BOURG EN BRESSE	Restauration des capacités financières	10,0 M€
	CH de MEXIMIEUX	Regroupement des activités d'EHPAD, Soins de Suite et de Réadaptation et médecine (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
	CH HAUT BUGEY	Restauration des capacités financières	5,8 M€
	CH PAYS DE GEX	Restauration des capacités financières	1,0 M€
	CH PONT DE VAULX	Restauration des capacités financières	1,6 M€
	CHÂTEAU D'ANGEVILLE	Restauration des capacités financières	0,7 M€
	CLINIQUE AMBERIEU	Modernisation du plateau ambulatoire et des consultations	1,1 M€
	CP DE L'AIN	Construction et rénovation lourde des bâtiments	3,5 M€
	CRF ROMANS-FERRARI	Restauration des capacités financières	0,4 M€
	EHPAD LA JONQUILLERE (Coligny)	PAI 2021 : reconstruction de l'EHPAD	4,5 M€
	EHPAD Rés. Dr. Perret (St Triviers de Courtes)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire à la rénovation de l'EHPAD	0,3 M€
	EHPAD SŒUR ROSALIE (Confort)	PAI 2021 : reconstruction de l'EHPAD	0,8 M€
LES ANCOLIES (Peronnas)	PAI 2021 : opération de mise aux normes PMR	0,5 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
03	CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	Restauration des capacités financières	5,2 M€
	CH MONTLUCON	Modernisation de la psychiatrie (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	18,0 M€
	CH MOULINS YZEURE	Restauration des capacités financières	4,2 M€
		Site de Moulins : Reconstruction des urgences, modernisation des services d'aval et optimisation des activités ambulatoires	19,6 M€
		Site Yzeure : mises aux normes techniques, réaménagement et modernisation du site de psychiatrie (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
	CH VICHY	Projet global de modernisation (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	5,0 M€
	EHPAD FRANCOIS GREZE (Lapalisse)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de modernisation	0,7 M€
	EHPAD RESIDENCE EMERAUDE (Montmarault)	PAI 2021 : modernisation et extension de l'EHPAD	0,2 M€
HOPITAL PRIVE ST FRANCOIS	Regroupement de deux sites de Soins de Suite et de Réadaptation	1,2 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
07	CENTRE SSR LE CHATEAU	Restauration des capacités financières	0,2 M€
	CH ANNONAY	Recomposition de l'offre de Soins de Suite et de Réadaptation en lien avec les établissements de Serrières et St Félicien (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH ARDECHE MERIDIONALE	Modernisation du bloc opératoire, de la maternité, de la stérilisation et de l'ambulatorio	3,0 M€
		Restauration des capacités financières	6,0 M€
	CH BOURG ST ANDEOL-VIVIERS	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	CH DE LAMASTRE	Restauration des capacités financières	2,7 M€
	CH DE SERRIERES	Restauration des capacités financières	0,3 M€
	CH DES CEVENNES ARDECHOISES	Restauration des capacités financières	5,0 M€
	CH LE CHEYLARD	Resctructuration et extension du centre hospitalier comprenant un secteur ambulatoire, un centre de soins non programmés, de la médecine, des soins de suite et de réadaptation et un EHPAD	10,0 M€
		Restauration des capacités financières	0,4 M€
	CH ROCHER ARGENTIERE	Rénovation du Centre Hospitalier et de l'EHPAD (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	0,2 M€
	CH TOURNON SUR RHONE	Restauration des capacités financières	1,5 M€
	CH VALS D'ARDECHE	Modernisation et réorganisation du CH et projet gérontologique transversal à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	5,8 M€
	CH VILLENEUVE DE BERG	Finalisation de l'opération de réhabilitation, portant sur les activités d'EHPAD et Soins de Suite et de Réadaptation	3,7 M€
Restauration des capacités financières		3,9 M€	
EHPAD VILLENEUVE DE BERG (CH CLAUDE DEJEAN)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de rénovation	0,3 M€	
HOPITAL DE MOZE	Rénovation des locaux des activités de médecine, SSR et EHPAD	2,2 M€	
HOPITAL PRIVE DROME ARDECHE (CLINIQUE PASTEUR)	Recomposition territoriale des activités de Médecine - Chirurgie - Obstétrique et de SSR sur le territoire Drôme - Ardèche	3,9 M€	
SSR FILIERIS DES VANS	Restauration des capacités financières	0,8 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
15	CENTRE MEDICAL M. DELORT	Restauration des capacités financières	0,5 M€
	CH AURILLAC	Restauration des capacités financières	8,0 M€
	CH DE MAURIAC	Restauration des capacités financières	1,7 M€
	CH MURAT	Sécurisation des installations techniques et modernisation du site	11,2 M€
	CH PIERRE RAYNAL	Restauration des capacités financières	0,6 M€
	CH SAINT FLOUR	Modernisation de l'EHPAD, de l'USLD, diversification de l'offre gériatrique et modernisation du service de psychiatrie (site de Volzac) (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	3,3 M€

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
26	CH BUIS LES BARONNIES	Restauration des capacités financières	3,2 M€
	CH DE CREST	Restauration des capacités financières	0,8 M€
	CH DE NYONS	Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CH DIE	Construction d'un nouvel hôpital et d'un nouvel EHPAD	15,0 M€
		Restauration des capacités financières	3,4 M€
	CH VALENCE	Construction du nouveau plateau technique et relocalisation de la maternité	10,0 M€
		Restauration des capacités financières	25,0 M€
	CLINIQUE KORIAN CONDAMINE	Relocalisation de l'activité de Soins de Suite et de Réadaptation à Montélimar	3,2 M€
	DIEULEFIT SANTE	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	GROUPEMENT HOSPITALIER DES PORTES DE PROVENCE	Projet de modernisation du site à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	15,0 M€
	HOPITAUX DROME NORD	Modernisation du site de Saint-Vallier	4,0 M€
		Modernisation des urgences et des secteurs d'hospitalisation	13,0 M€
LADAPT CMPR LES BAUMES	Restauration des capacités financières	13,4 M€	
	Restauration des capacités financières	0,3 M€	
USLD LES FONTGERES	Restauration des capacités financières	0,4 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
38	CENTRE DE SOINS DE VIRIEU	Restauration des capacités financières	1,7 M€
	CENTRE MEDICAL ROCHEPLANE	Restauration des capacités financières	3,9 M€
	CH ALPES-ISERE	Opération de réhabilitation du pôle adolescent, d'une partie du plateau ambulatoire et du CMP de Vizille	3,1 M€
	CH BEAUREPAIRE	Reconstruction du Centre Hospitalier de Beaurepaire et de l'EHPAD à l'occasion de la fusion avec l'EHPAD Le Dauphin Bleu	11,8 M€
	CH BOURGOIN JAILLIEU	Restauration des capacités financières	28,3 M€
	CH de la MURE	Mise aux normes techniques	5,0 M€
		Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CH DE MORESTEL	Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH DE SAINT GEOIRE EN VALDAINE	Restauration des capacités financières	2,6 M€
	CH DE SAINT LAURENT DU PONT	Restauration des capacités financières	4,0 M€
	CH DE TULLINS	Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CH PONT-DE-BEAUVOISIN	Modernisation des activités de Soins de Suite et de Réadaptation	2,3 M€
		Restauration des capacités financières	1,6 M€
	CH RHUMATOLOGIQUE URIAGE	Restauration des capacités financières	1,0 M€
	CH ST MARCELLIN	Modernisation de l'offre du CH de St Marcellin	5,8 M€
		Restauration des capacités financières	0,2 M€
	CH VIENNE	Projet global de modernisation et mise aux normes techniques à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	5,0 M€
	CHU GRENOBLE-ALPES	Construction d'un bâtiment d'hospitalisation et modernisation du bâtiment Michallon	201,0 M€
		Restauration des capacités financières	82,0 M€
	CLINIQUE DU DAUPHINE	Création de places d'hôpital de jour en psychiatrie générale pour adultes	0,1 M€
	CLINIQUE FSEF GRENOBLE LA TRONCHE	Reconstruction du bâtiment de pédopsychiatrie	2,0 M€
		Restauration des capacités financières	2,0 M€
	EHPAD HOSTACHY (Corps)	PAI 2021 : accessibilité et sécurisation de l'EHPAD	0,3 M€
	EHPAD LE MOULIN (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur le projet de reconstruction	2,4 M€
	EHPAD LES SOLAMBRES (La Terrasse)	PAI 2021 : rénovation et mise en sécurité de l'EHPAD	0,2 M€
	EHPAD ST CHEF	PAI 2021 : reconstruction de l'EHPAD	4,0 M€
	ESMPI	Modernisation des locaux pour faciliter la prise en charge du secteur de Vienne	5,0 M€
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	GROUPE HOSPIT. MUTUALISTE DE GRENOBLE	Restauration des capacités financières	1,1 M€
RESIDENCE D ACCUEIL ET DE SOINS LE PERRON (Saint-Sauveur)	PAI 2021 : mises aux normes sécurité incendie et modernisation	0,4 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
42	CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE	Regroupement d'activités de Soins de Suite et de Réadaptation du Centre Médical de l'Argentière sur le site du CHU de St Etienne - Bellevue	4,0 M€
	CH DE BOEN SUR LIGNON	Restauration des capacités financières	1,7 M€
	CH DE CHARLIEU	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	CH DU FOREZ	Projet de modernisation de l'offre de soins du site de Feurs	6,0 M€
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH FIRMINY	PAI 2021 : rénovation et extension des activités EHPAD et Unité de Soins Longue Durée (USLD)	4,2 M€
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH GEORGES CLAUDINON	Restauration des capacités financières	0,4 M€
	CH PAYS DU GIER	Extension des consultations externes et modernisation du service des urgences	2,0 M€
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH PILAT RHODANIEN	Restauration des capacités financières	1,0 M€
	CH ROANNE	Regroupement des activités du site de Bonvert sur le site principal du Centre Hospitalier de Roanne (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	32,0 M€
	CH SAINT-GALMIER	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	CH ST BONNET LE CHÂTEAU	Restauration des capacités financières	0,2 M€
	CH ST JUST LA PENDUE	Reconstruction de Centre Hospitalier et de l'EHPAD, et recomposition de l'offre sanitaire (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	0,3 M€
	CHU SAINT-ETIENNE	Projet couple mère-enfant de construction et modernisation des bâtiments E et F du site Nord	20,0 M€
		Restauration des capacités financières	58,2 M€
	CLINIQUE MUTUALISTE MFL SSAM	Restauration des capacités financières	1,4 M€
EHPAD CH DE CHARLIEU	PAI 2021 : mises aux normes de sécurité	0,1 M€	
EHPAD DE NEULISE	PAI 2021 : mise en sécurité incendie en attendant la reconstruction	0,1 M€	
EHPAD MAISON DE LA FORET (Perreux)	PAI 2021 : étude de faisabilité dans le cadre d'un programme plus global	0,1 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
43	CENTRE MEDICAL D'OUSSOULX	Restauration des capacités financières	0,8 M€
	CH BRIOUDE	Restauration des capacités financières	2,6 M€
	CH CRAPONNE SUR ARZON	Restauration des capacités financières	1,9 M€
	CH DE LANGEAC	Restauration des capacités financières	1,1 M€
	CH D'YSSINGEAUX	Restauration des capacités financières	1,3 M€
	CH PUY EN VELAY	Regroupement de l'activité Soins de Suite et Réadaptation dans le cadre d'une coopération public / privé	1,0 M€
		Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CH SAINTE-MARIE	Reconstruction de 5 unités	2,7 M€
	CLINIQUE BEAUREGARD	Regroupement de l'activité de Soins de Suite et Réadaptation dans le cadre d'une coopération public / privé	2,0 M€
		Restauration des capacités financières	2,0 M€
	EHPAD ST JEAN (Laussonne)	PAI 2021 : rénovation et extension de l'EHPAD	0,5 M€
EHPAD ST MAURICE DE LIGNON	PAI 2021 : modernisation et rénovation de l'EHPAD	1,9 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
63	ASSO. "LES SAPINS" - CENTRE MEDICAL	Restauration des capacités financières	0,8 M€
	CENTRE LUTTE CONTRE LE CANCER J.PERRIN	Restauration des capacités financières	2,6 M€
	CH AMBERT	Projet de réhabilitation du site à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	1,5 M€
	CH BILLOM	Restauration des capacités financières	2,8 M€
	CH ISSOIRE (PAUL ARDIER)	Modernisation et extension des locaux de l'ensemble des activités du CH d'Issoire (urgences, plateau médico-technique, hospitalisations, consultations)	39,8 M€
		Restauration des capacités financières	1,5 M€
	CH MONT DORE	Projet de modernisation du site à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
	CH RIOM	Reconstruction de l'EHPAD (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH STE MARIE / CHU CLERMONT FERRAND	Modernisation de la psychiatrie clermontoise selon des modalités de coopération à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
	CH STE MARIE	Restauration des capacités financières	7,5 M€
	CH THIERS	Mises aux normes techniques, modernisation du site et isolation thermique des bâtiments	24,3 M€
		Restauration des capacités financières	1,0 M€
	CHU CLERMONT-FERRAND	Projet de modernisation des laboratoires (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Rénovation lourde du bloc central du site Gabriel Montpied et regroupement du bloc de chirurgie cardio-vasculaire	15,7 M€
		Restauration des capacités financières	30,0 M€
		CTRE REED FONCT M.GANTCHOULA	Restauration des capacités financières
	CTRE REEDUCATION FONCT.M.BARBAT	Restauration des capacités financières	1,2 M€
	EHPAD AU FIL DE L'EAU - VOLVIC	PAI 2021 : modernisation et extension de l'EHPAD	4,2 M€
	EHPAD JBE BARGOIN (Vic-le-Comte)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de reconstruction	4,0 M€
	EHPAD LES ANCIZES COMPS	PAI 2021 : extension de l'EHPAD	1,2 M€
	MECS TZA NOU UGECAM	Restauration des capacités financières	0,4 M€

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
69	CENTRE LEON BERARD	Développement de activités ambulatoire (Hospitalisation à Domicile et centre de prévention)	3,0 M€
		Restauration des capacités financières	0,4 M€
	CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE	Reconstruction du site d'Aveize regroupant des activités de Soins de Suite et de Réadaptation, un EHPAD, un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	4,0 M€
	CH DE BEAUJEU	Restauration des capacités financières	2,5 M€
	CH DE BELLEVILLE	Restauration des capacités financières	1,9 M€
	CH DE CONDRIEU	Restauration des capacités financières	3,0 M€
	CH DE NEUVILLE ET FONTAINES SUR SAONE	Restauration des capacités financières	3,2 M€
	CH DE TARARE GRANDRIS	Restauration des capacités financières	5,7 M€
	CH LE VINATIER	Projet de modernisation à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	21,0 M€
	CH MONTGELAS	Restauration des capacités financières	8,0 M€
	CH MONTS DU LYONNAIS	Reconstruction du site de St Symphorien sur Coise dans le cadre de la recomposition de l'offre de soins des Monts du Lyonnais	3,0 M€
		Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CH ST JOSEPH ST LUC	Restauration des capacités financières	5,3 M€
	CH STE FOY LES LYON	Restauration des capacités financières	2,0 M€
	CRF GERMAINE REVEL	Restauration des capacités financières	1,0 M€
	CTRE DE SANTÉ MENTALE HJ MGEN	Restauration des capacités financières	0,2 M€
	CTRE MEDICO-CHIR READAPT. LES MASSUES	Restauration des capacités financières	0,6 M€
	EHPAD BRON TERRAILLON - LES JASMINES	PAI 2021 : projet de plateforme gérontologique	2,1 M€
	EHPAD DE MORNANT	PAI 2021 : modernisation et réorganisation de l'EHPAD	0,5 M€
	EHPAD LES HAUTS DE BRIANNE (Anse)	PAI 2021 : mise aux normes de l'EHPAD	0,3 M€
	GPE HOSP MUTUALISTE LES PORTES DU SUD	Restauration des capacités financières	7,0 M€
	HAD SOINS ET SANTE LYON	Restauration des capacités financières	0,1 M€
	HOPITAL ARBRESLE	Restauration des capacités financières	1,5 M€
	HOPITAL NORD OUEST	Restauration des capacités financières	10,0 M€
	HOPITAUX PRIVE DE L'EST LYONNAIS	Regroupement d'activités de SSR	0,6 M€
	HOSPICES CIVILS DE LYON	Poursuite de la modernisation du site de l'Hôpital Edouard Herriot (Hospices Civils de Lyon) par la restructuration des activités ambulatoires et d'hospitalisation	50,0 M€
		Restauration des capacités financières	156,7 M€
	MAISON D'ACCUEIL PSYCHOTHERAPIQUE (SMC)	Restauration des capacités financières	0,2 M€
	MAISON DE SANTE DE VAUGNERAY	Restauration des capacités financières	1,9 M€
	MEDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE	Restauration des capacités financières	2,0 M€
	SSR VAL ROSAY	Restauration des capacités financières	13,5 M€
USLD LES ALTHEAS	Restauration des capacités financières	0,2 M€	
USLD LES HIBISCUS	Restauration des capacités financières	0,1 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.



Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
73	CH ALBERTVILLE MOUTIERS	Moutiers : modernisation et réorganisation des activités sanitaires et EHPAD USLD (Les Cordeliers)	10,0 M€
	CH ALBERTVILLE MOUTIERS	Albertville : reconstruction de l'EHPAD, de l'Unité de Soins Longue Durée (USLD) et mise aux normes	4,0 M€
	CH ALBERTVILLE MOUTIERS : EHPAD CORDELIERS	PAI 2021 : modernisation et mise aux normes	0,1 M€
	CH DE BOURG SAINT MAURICE	Restauration des capacités financières	5,0 M€
	CH METROPOLE SAVOIE	Modernisation du site d'Aix les Bains à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Reconstruction de l'EHPAD/USLD du site d'Aix-les-Bains (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
	CH VALLEE DE LA MAURIENNE	Restauration des capacités financières	35,2 M€
		Modernisation du service d'hospitalisation et mise aux normes du bloc opératoire dans un hôpital de montagne	14,9 M€
		Restauration des capacités financières	5,7 M€
	CRF SAINT ALBAN	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	EHPAD LA NIVEOLE (Ugine)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de réhabilitation globale	0,6 M€
	EHPAD RESIDENCE DU PARC (Cognin)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de regroupement	0,5 M€
	MECS CHALET DE L'ORNON	Restauration des capacités financières	0,3 M€
	MEDIPOLE DE SAVOIE	Création d'un hôtel hospitalier pour accompagner le développement de l'activité ambulatoire en zone de montagne	0,6 M€
SAINT PIERRE D'ALBIGNY	Reconstruction du service de Soins de Suite et Réadaptation	4,0 M€	
	Restauration des capacités financières	0,1 M€	

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.

Départ.	Etablissement	Description du projet	Montant aides Ségur, hors investissement du quotidien *
74	CENTRE MEDICAL DE PRAZ COUTANT	Restauration des capacités financières	1,5 M€
	CH ALPES LEMAN	Adaptation du plateau technique à la dynamique d'activité sur le territoire	2,0 M€
		Restauration des capacités financières	37,2 M€
	CH ANDREVETAN	Restauration des capacités financières	1,8 M€
	CH ANNECY-GNEVOIS	Modernisation du site de St Julien en Genevois à préciser (tranche 2)	à déterminer projet en tranche 2
		Restauration des capacités financières	55,0 M€
	CH DUFRESNE SOMMEILLER	Restauration des capacités financières	0,8 M€
	CH GABRIEL DEPLANTE	Restauration des capacités financières	4,7 M€
	CHI DES HOPITAUX DU PAYS DU MONT BLANC	Restauration des capacités financières	2,0 M€
	EHPAD JOSEPH AVET (Tônes)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de reconstruction	0,2 M€
	EHPAD SALEVE-GLIERE (Cruseilles)	PAI 2021 : accompagnement complémentaire sur un projet de mise aux normes	1,4 M€
	EPSM 74	Reconstruction et mutualisation des sites de pédopsychiatrie à Thonon-les-Bains	2,1 M€
		Restauration des capacités financières	2,2 M€
	ETAB. DE SSR D'EVIAN MGEN CAMILLE BLANC	Restauration des capacités financières	4,5 M€
	HOPITAUX DU LEMAN	Restauration des capacités financières	5,5 M€
	Société Française de développement des techniques médicales	Extension du centre de dialyse situé dans les locaux du CH Alpes Léman, site de Sallanches, par un regroupement d'activité	0,3 M€

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction du travail de contractualisation avec les établissements.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Contact presse

**[Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)**